

Motion déposée par l'équipe pédagogique du collège Courbet, au CA du lundi 1^{er} février 2021

Une nouvelle fois, l'équipe enseignante dénonce la dotation horaire que le rectorat a allouée au collège Courbet pour la prochaine année scolaire. Celle-ci repose entièrement sur une logique économique et non sur des critères pédagogiques.

En premier lieu, la baisse de la dotation est due à une restructuration générale de l'établissement. Le rectorat a décidé de façon arbitraire la suppression d'une classe de 6^{ème}, sans qu'aucun réel changement d'effectifs ne la justifie. Pour 117 élèves prévus l'année prochaine en 6^{ème} contre 121 élèves présents cette année, soit pour 4 élèves de moins, le rectorat décide de fermer une classe.

Ce que subit notre collège n'est que la conséquence locale d'une politique de suppressions de postes au niveau national. Ainsi, avec une prévision de 260 élèves en plus dans notre académie, on pourrait penser que les DHG augmenteraient mécaniquement. Et pourtant, l'équivalent de 150 équivalents temps plein sont supprimés à l'échelle académique. En Seine-Maritime, alors que l'académie annonce une baisse de 29 emplois pour les collèges, ce sont en fait plus de 1260 heures postes qui sont supprimées, l'équivalent de 70 emplois ! Et tout cela pour accueillir presque 160 élèves en plus !

Cela est dû en partie à la transformation d'heures postes en HSA (Heures Supplémentaires Annualisées). La DHG allouée à notre collège témoigne de cette même logique, qui supprime ou morcelle des postes pour imposer des heures supplémentaires. Ainsi, avec la suppression d'une classe, des heures postes sont supprimées, mais malgré tout, les HSA augmentent. Les conséquences sont immédiates :

- des enseignants d'au moins 6 disciplines différentes devront quitter le collège Courbet pour effectuer des heures dans d'autres établissements ;
- d'autres devront effectuer ces mêmes heures devant les élèves et verront donc leur temps de travail augmenter ;

- dans le même temps, des enseignants d'autres établissements, soumis à la même logique, devront venir au collège Courbet, effectuer quelques heures de cours ;
- la situation devient encore plus absurde quand des professeurs à qui on imposera d'aller enseigner ailleurs seront contraints d'effectuer des HSA au collège.

Cela conduit immédiatement à une hausse des effectifs par classe (en 6ème et en 5ème, mais aussi dans certains groupes d'AP), à une baisse générale du taux d'encadrement, à une baisse de qualité des conditions de travail et donc d'enseignement, et à une hausse des contraintes d'organisation et d'emploi du temps. Une telle logique montre bien l'absence de réflexion pédagogique et le manque évident de bienveillance vis-à-vis des élèves.

Cette priorité accordée à la baisse des dépenses et à l'austérité budgétaire dans les services publics est d'autant plus choquante et éhontée dans le contexte actuel. La crise sanitaire, avec ses confinements et contraintes particulières, a des conséquences dommageables pour les élèves. En premier lieu, leur scolarité au collège s'est vue amputée de plusieurs mois sans heures effectives d'enseignement. Mais les répercussions économiques, sociales, culturelles, affectives et psychologiques devraient aussi être prises en compte et nécessiteraient des moyens supplémentaires, pour les aider et les accompagner.

C'est cette logique ministérielle et rectorale de ne penser les conditions d'accueil et d'enseignement qu'à travers le prisme d'une baisse des dépenses publiques, au détriment des élèves, que les professeurs du collège Courbet dénoncent. Leur priorité étant l'épanouissement et la réussite de leurs élèves, ils exigent de pouvoir enseigner dans ces conditions correctes.